



QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur FAITOT : Position des élus de Chevigny Saint Sauveur à la COMADI lors du débat et du vote sur le projet « Renaissance » concernant l'aéroport de LONGVIC.

En l'absence de Monsieur PERRIN qui participe actuellement au conseil de communauté, Monsieur le Maire explique que le Président de la COMADI n'a pas demandé de vote concernant la position des représentants des communes sur l'avenir et l'évolution de la base 102, mais s'est engagé au conseil de communauté à mener un débat sur ce sujet. C'est ce que lui a dit Monsieur PERRIN et c'est ce qu'il a lu dans les comptes rendus. On sent qu'il y a un petit clivage qui ressemble d'ailleurs étroitement à un clivage politique, le Président étant au centre de ce débat. Il y a des personnes pour et d'autres qui sont contre, et il y a l'aspect environnemental et économique. Il faut savoir ce que l'on veut et il y a des arguments positifs et des inconvénients.

Monsieur FAITOT dit que s'il n'y a pas vote ce soir, il aura lieu un jour ou l'autre, d'où sa question pour avoir un avis. Des « environnementalistes » ont organisé des réunions un peu partout dans l'agglomération et ce projet nous interpelle et nous interroge tous, d'où sa question sur la position des élus.

Monsieur le Maire répond qu'il faut bien connaître le dossier et ce qui va se faire dans l'immédiat et ensuite. Il est sûr qu'un certain nombre de communes assez proches, comme Neuilly-les-Dijon et Sennecey-les-Dijon situées dans les cônes d'envols seront plus à même de s'opposer sur une évolution de cet aéroport. Par contre il serait dommage que le Grand Dijon se prive d'un tel outil, au niveau économique et touristique.

Monsieur FAITOT dit qu'on peut aussi se poser la question sur l'intérêt d'avoir un camp de base au milieu de l'agglomération. Il y a eu l'autre jour un débat intéressant à ce sujet, avec des avis assez divers sur la question, qui étaient plutôt assez hostiles au projet « Renaissance », mais au moins avec un certain nombre d'explications. Il faut reconnaître que les associations d'environnements ont joué leur rôle en essayant d'informer, ce que n'ont pas fait les élus - il ne parle pas de Chevigny, puisque ce n'est pas la ville qui lance le projet - mais des élus en général, au Conseil Régional, au Grand Dijon, au Conseil Général ou tout le monde fait un peu le black-out sur la question. Cela intéresse quand même les populations qui sont autour. Donc au moins le minimum serait d'informer, et après ils décident en leur âme et conscience ce qu'ils feront.

Séance du conseil municipal
du 18 mai 2006

Monsieur le Maire ajoute que le tort a été au départ de mettre les aéroports trop près des centres-villes et en 25 ans qui sont vite passés dans la vie d'une commune, on voit que si les agglomérations sont dynamiques, avec beaucoup de constructions, on se rapproche très vite des aéroports. Il y a l'autre projet à TAVAUZ-DOLE dans la campagne à 20 mn de la commune et on se pose la question des infrastructures qui relieront les deux grandes agglomérations de Dijon et Dôle/Besançon et le subventionnement de l'un ou l'autre aéroport.

Chantier d'insertion au centre social

Madame BEAUDOUVI rappelle qu'un chantier d'insertion a réalisé une fresque au Centre Social et qu'actuellement il effectue la décoration de 4 transformateurs électriques sur la commune qui ne sont pas très jolis.

Madame MALAUSSENA, qui a un transformateur en face de chez elle, dit que nomobstant le fait qu'il ne soit pas très beau, empêche une certaine visibilité lorsqu'on sort du parking.

Mappemonde à la SNCI :

Monsieur le Maire informe que si des écoles veulent visiter la SNCI qui effectue la peinture de la mappemonde qui sera installée sur le rond-point du collège, elles peuvent s'y rendre pour voir les artistes à l'œuvre. Les deux décorateurs peignent les continents actuellement et expliquent comment ils procèdent. Les conseillers sont invités à la voir.

Cette pièce pèse 5 tonnes avec une sphère en acier de 0,7/0,8 mm d'épaisseur et de 3 mètres de diamètre. Elle est portée par un axe comme les mappemondes.

Par ailleurs, il demande aux conseillers de réfléchir sur l'aménagement du rond-point (drapeaux, fanions ou simplement un espace vert).

A la question de Monsieur LEGRAND qui demande combien de temps est garantie la peinture, il répond que cette peinture spéciale garantie 10 ans, dite carrosserie de voiture est recouverte d'un vernis anti-graffitis qui permet un nettoyage avec un produit spécifique mais qui demande à être revernie après nettoyage.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 30.